

**APPEL A PROJETS**

**MODULES INNOVANTS PEDAGOGIQUES**

**2019-2020**

**pour le master artec**

**Rappel du contexte**

**Informations générales sur la maquette du master ArTeC**

**Conditions générales de dépôt d’un Module Innovant Pédagogique financé par ArTeC**

**Le financement ArTeC**

**Le calendrier de l’AAP MIP**

**Rappel du contexte**

Dans la continuité des Modules Innovants Pédagogiques (MIP) initiés par le programme IDEFI CréaTIC, le master ArTeC propose d’intégrer dans sa maquette des MIP, qui seront choisis par les étudiant.e.s du master en fonction de leur projet d’expérimentation et du parcours qu’ils choisiront dès le second semestre.

Pour rappel, les 3 parcours du master sont :

* **La création comme activité de recherche** :

Il s’agit de réinventer des méthodes de recherche via une approche heuristique basée sur la création. Déplacer la réflexion sur les technologies, le numérique et les médiations humaines dans des contextes fictionnels, des lieux d’exposition, de performance et d’autres espaces culturels peut donner naissance à des formes hybrides, le discours et la création interagissant pour produire des connaissances sensibles et réflexives. En quoi la recherche est-elle créative, et en quoi la création artistique relève-t-elle aussi de la recherche ?

*Principaux domaines de recherche et pédagogiques :*

* *Expositions et performances comme outils et dispositifs de médiation,*
* *Approches artistiques de la critique social, de l’éthique et de l’écologie,*
* *Activité créative et cognition,*
* *Sciences de l’ingénierie et création.*
* **Les nouveaux modes d’écritures et de publications** :

Ce thème englobe l’étude des nouvelles formes de textes numériques à travers le prisme de la création, du codage, de la traduction, de l’édition et de la publication dans la production de contenu audio, visuel et textuel. Adoptant une approche hybride, il réunit l’étude des formes émergentes d’écriture collaborative et participative, de l’écriture d’interface, de nouvelles écritures académiques telles que la cartographie des connaissances, la visualisation de données/big data et la linguistique des corpus, à travers les arts et les sciences. Quels nouvelles façons d’écrire se développent à l’âge de la programmation, et comment contribuent-elles à inventer de nouveaux publics ?

*Principaux domaine de recherche et pédagogiques :*

* *Les œuvres comme publication scientifique,*
* *Approches créatives de la traduction,*
* *Préservation et conservation de l’histoire à l’ère numérique,*
* *Nouvelles formes d’écritures, nouveaux langages et culture de code.*
* **Technologies et médiations humaines :**

Ce domaine se centre sur l’étude des formes émergentes de médiation humaine issues du développement technologique et des transformations des anciennes pratiques de médiation. Il se focalise sur la médiation transculturelle, les nouveaux modes de transmission ainsi que la numérisation des œuvres et des contenus, y compris les matériels pédagogiques. Il se penche sur le rôle des technologies émergentes dans les interactions humaines, en soulevant des questions historiographiques et épistémologiques liées à la construction des disciplines artistiques elles-mêmes. Comment comprendre les nouvelles formes de médiations humaines induites par les nouveaux développements technologiques ?

*Principaux domaines de recherche et pédagogiques :*

* *Art et genre,*
* *L’héritage de la cybernétique, l’éthique du futur et l’âge du post-numérique,*
* *La médiation par la robotique et l’intelligence artificielle,*
* *Les nouveaux dispositifs éducatifs et scientifiques.*

Les MIP qui composeront la maquette du master seront issus :

1. du volet formation d’un projet de recherché déposé par un laboratoire associé ArTeC en réponse à **l’Appel à projet recherche** **ArTeC** annuel, accueillant au minimum 3 étudiant.e.s du master ArTeC,
2. des cours identifiés dans l’offre de formation existante des masters associés ArTeC, accueillant au minimum 2 étudiant.e.s du master ArTeC,
3. des modules déposés par un master associé ArTeC en réponse à **l’Appel à projet MIP** (le présent AAP), accueillant au minimum 3 étudiant.e.s du master ArTeC

**Informations générales sur la maquette du master ArTeC**

La première année est définie de la façon suivante :

* Un S1 (30 ETCS) composé notamment de cours communs, cours de langues et de MIP choisis par l’étudiant pour validation de 12 ECTS
* Un S2 (30 ECTS) où les étudiants seront répartis entre les 3 parcours, comprenant chacun un cours commun, un cours de langues, et des MIP choisis par l’étudiant pour validation de 15 ECTS.

La seconde année est définie de la façon suivante :

* Un S1 (30 ECTS) effectué en totalité dans une université étrangère (mobilité classique ou compagnonnage international)
* Un S2 (30 ECTS) principalement centré sur un stage et la réalisation du projet d’expérimentation de l’étudiant.

Sur l’ensemble du master (2 années) 120 ECTS sont nécessaires pour la validation de la formation, dont 27 ECTS validés dans le cadre des MIP.

**Conditions générales de dépôt d’un Module Innovant Pédagogique financé par ArTeC**

* **Porteur.e du projet**

Seuls les **masters associés ArTeC** (cf annexe 1 de la charte d’engagement) peuvent être porteurs d’un MIP. L’association avec un autre master hors ArTeC est possible mais la responsabilité pédagogique du MIP doit revenir uniquement au master associé et à un.e enseignant.e-chercheur.e intervenant dans le cadre de ce master. Un MIP est élaboré pour les étudiant.e.s du master associé, tout en devant correspondre aux attendus pédagogiques du master ArTeC et accueillir des étudiant.e.s du master ArTeC dans les conditions fixées par la charte d’engagement.

**Chaque master associé ne peut déposer qu’un projet de MIP par parcours rattaché à la mention** (ex : un Master constitué de 4 parcours, peut déposer au maximum 4 projets de MIP).

* **Les différents formats des MIP**

Deux types de MIP sont proposés :

-**MIP Grand Format** : Atelier-laboratoire/Atelier d’expérimentation, Cycle de conférences, Classe partagée à l’international, Module pédagogique à distance

-**MIP Petit Format**: Hackathon, Workshop, Classe inversée, Séminaire.

La définition de ces différents formats est disponible dans l’annexe financière, ainsi que dans la Charte d’engagement pédagogique.

Cette liste est indicative. D’autres types de MIP peuvent être proposés : en ce cas, il faut que le concepteur du MIP en explicite clairement la nature et le format au moment du dépôt de l’appel à projets.

* **L’intégration aux parcours du master**

Chaque MIP déposé doit **obligatoirement s’insérer dans l’un des 3 parcours** d’ArTeC :

-La création comme activité de recherche

-Les nouveaux modes d’écritures et de publications

-Technologies et médiations humaines.

* **Conditions particulières calendaires**

Les recommandations suivantes sont fortement incitatives pour une optimisation de la maquette du master ArTeC et de son planning :

-pour les MIP se déroulant au 1er semestre, favoriser un démarrage à partir de novembre

-privilégier le mois de janvier et la période mai-juin pour les MIP nécessitant des phases intensives : des semaines libres sont identifiées spécifiquement pour ces intensifs.

* **Un bilan pédagogique**

Pour une bonne valorisation de chaque MIP, et afin de présenter à l’ANR le suivi annuel de l’action de formation menée dans le cadre du master ArTeC, les responsables de MIP rédigeront le bilan pédagogique des activités effectuées avec et par les étudiant.e.s.

* **Accueil des MIP au Centre numérique d’innovation sociale**

Les MIP nécessitant une assistance ou un accompagnement technique, l’usage d’un matériel numérique/audiovisuel/tactile, etc…, pourront et seront prioritaires pour se dérouler dans les locaux du Centre numérique d’innovation sociale.

Les autres MIP pourront bien évidemment être accueillis au Centre numérique d’innovation sociale selon la disponibilité des salles.

* **Disponibilité et achat du matériel au Centre numérique d’innovation sociale**

Tout le matériel acheté sera la propriété d’ArTeC et devra être mutualisé avec les masters associés et MIP. Ainsi, tout nouvel achat sera directement fait sur le budget propre du Centre numérique d’innovation sociale, il n’impactera pas le budget du MIP.

Cependant, pour toute demande nouvelle de matériel (cf plateforme de réservation et inventaire du matériel), le porteur.e du projet devra indiquer dans son budget un descriptif du matériel et un devis.

**Les critères de sélection des projets**

Les expert.e.s et instances décisionnaires seront particulièrement attentifs aux éléments suivants :

-dimension innovante des projets et articulation avec l’un des trois axes

-valorisation continue et après-coup du projet

-dimension expérimentale du projet

-l’adéquation budgétaire

-prévision d’une forme d’évaluation des étudiants

-compatibilité avec l’emploi du temps du master ArTeC (l’emploi définitif sera négocié avec les responsables du master)

**Le financement ArTeC**

Pour chaque MIP, il est proposé dans le tableau suivant le montant plafond du financement ArTeC ainsi que les dépenses éligibles.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Modules Innovants Pédagogiques** | **Montant plafond financement** | **Dépenses éligibles par ArTeC** |
| Atelier-laboratoire | 15.000 € | Rémunération intervenant extérieur Délocalisation international/hors les mursFrais de déplacement intervenant extérieur Restauration, traiteur Réalisation, construction du livrableValorisation |
| Cycle de conférences | 8.000 € | Rémunération intervenant extérieurFrais de déplacement intervenant extérieurRestauration, traiteurValorisation, livrable |
| Classe partagée à l’international | 5.000 € | Rémunération intervenant extérieurFrais de déplacement intervenant extérieur |
| Workshop | 5.000 € | Rémunération intervenant extérieurFrais de déplacement intervenant extérieurRestauration, traiteur |
| Hackathon | 5.000 € | Rémunération intervenant extérieurFrais de déplacement intervenant extérieurRestauration, traiteur |
| Classe inversée | 7.000 € | Rémunération intervenant extérieurFrais de déplacement intervenant extérieurAide au développement plateforme numérique à distance/ MOOC |
| Séminaire | 5.000 € | Rémunération intervenant extérieurFrais de déplacement intervenant extérieurRestauration, traiteurValorisation, livrable |
| Module pédagogique à distance | 7.000 € | Rémunération intervenant extérieurAide au développement plateforme numérique à distance/ MOOC |

**Engagements des porteur.es de projet**

Contractuellement et en complément de la charge d’engagement pédagogique signée par le responsable de la mention, un.e porteur.e du projet (ici l’enseignant.e-chercheur.e référant du MIP déposé), s’engage à :

-accueillir les étudiant.e.s du master ArTeC (entre 3 et 5 dont des étudiant.e.s étrangers dans le cadre des accords internationaux mis en place par le master ArTeC)

-accueillir le nombre d’étudiants du master ArTeC sans procéder à une sélection

-proposer et indiquer lors du dépôt de projet, autant que faire se peut, une restitution, valorisation, diffusion du MIP financé, (transmission de photos, textes, vidéos…) pour visibilité et communication auprès des partenaires.

**Le calendrier de l’AAP MIP**

**Lancement de l’AAP MIP le 22 février 2019**

 **Date limite de dépôt des projets le 29 avril 2019**

**Expertise des projets du 13 au 24 mai 2019**

**Validation Comité exécutif et CAC ArTeC 5 juin (date à confirmer)**

1. **INFORMATIONS GENERALES SUR LE MIP ET SON PORTEUR**

*L’offre de formation MIP de la maquette du master ArTeC propose davantage de Petits Formats. Pour répondre aux besoins de cette maquette, il est donc fortement conseillé de déposer des MIP Petits Formats. De même, en cas de besoin, le comité exécutif ArTeC pourra proposer de reconfigurer un MIP Grand Format en MIP Petit Format.*

**Nature du MIP déposé : MIP Grand Format** **[ ]** Atelier-laboratoire **[ ]** Cycles de conférences **[ ]** Classe partagée à l’international **[ ]** Modules à distance

 **MIP Petit Format** **[ ]** Workshop **[ ]** Classe inversée **[ ]** Séminaire **[ ]** Hackathon

**Rattachement du MIP aux 3 parcours ArTeC :**   **[ ]** La création comme activité de création

 **[ ]** Les nouveaux modes d’écritures et de publications

 **[ ]** Technologies et médiations humaines

**Master associé ArTeC qui proposé le MIP :**

**Signature de la Charte d’engagement par le responsable de la mention : [ ]** Oui **[ ]** Non

**Intitulé du cours mutualisé du master associé, pour le master ArTeC :**

**Laboratoires de recherche éventuellement associés :**

**Enseignement.e-chercheur.e responsable du MIP *(Nom, prénom, mail)* :**

**Partenaire principal du MIP (université, laboratoire, établissement culturel, entreprise, collectivité, association…) :**

1. **DESCRIPTION DU MODULE INNOVANT PEDAGOGIQUE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Présentation générale du MIP et de son contenu** |  |
| **Les objectifs pédagogiques** |  |
| **Les compétences à atteindre par les étudiants à la fin du MIP** |  |
| **Livrable et valorisation du MIP** |  |
| **Lieu(x) de réalisation du MIP (Paris 8, Nanterre, Centre de Veille et d’Innovation, Partenaire, International…)** |  |
| **Volume horaire total du MIP** |  |
| **Répartition des heures du MIP (indiquer la ventilation par semaine, sur le semestre…)** |  |
| **Modes d’évaluation des étudiants** |  |
| **Résumé en 1 phrase de votre MIP pour des besoins de communication** |  |
| **Matériel numérique et / ou technologie nécessaire à la réalisation du MIP** | . |

1. **BUDGET**

Cf document Excel